

Du comportement différent des dépôts des particuliers au Québec et en Ontario

Raymond Théoret

Volume 65, numéro 2, juin 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601490ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601490ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Théoret, R. (1989). Du comportement différent des dépôts des particuliers au Québec et en Ontario. *L'Actualité économique*, 65(2), 231–247.
<https://doi.org/10.7202/601490ar>

Résumé de l'article

Les composantes des dépôts des particuliers évoluent très différemment au Québec et en Ontario. Alors que les comptes à intérêt progressif non transférables par chèques connaissent une poussée fulgurante en Ontario depuis leur introduction, ils retiennent beaucoup moins la faveur des Québécois. Ces derniers ont toujours favorisé davantage les dépôts à terme fixe. Des variables institutionnelles, tels la présence prépondérante des caisses populaires au Québec et le retard des banques québécoises au plan des innovations, expliquent pour beaucoup cet état de fait. Le présent article propose un modèle des dépôts des particuliers de nature à jeter davantage de lumière sur le comportement différent des dépôts des particuliers au Québec et en Ontario.

DU COMPORTEMENT DIFFÉRENT DES DÉPÔTS DES PARTICULIERS AU QUÉBEC ET EN ONTARIO*

Raymond THÉORET

*Université du Québec à Montréal***

RÉSUMÉ – Les composantes des dépôts des particuliers évoluent très différemment au Québec et en Ontario. Alors que les comptes à intérêt progressif non transférables par chèques connaissent une poussée fulgurante en Ontario depuis leur introduction, ils retiennent beaucoup moins la faveur des Québécois. Ces derniers ont toujours favorisé davantage les dépôts à terme fixe. Des variables institutionnelles, tels la présence prépondérante des caisses populaires au Québec et le retard des banques québécoises au plan des innovations, expliquent pour beaucoup cet état de fait. Le présent article propose un modèle des dépôts des particuliers de nature à jeter davantage de lumière sur le comportement différent des dépôts des particuliers au Québec et en Ontario.

ABSTRACT – The components of savings deposits have a very different behavior in Quebec and Ontario. Non-chequable daily savings deposits have grown at a vertiginous rate in Ontario since their introduction. That was not the case in Quebec. Term deposits have always been more popular in Quebec than in Ontario. Institutional factors, like the preponderant position of « caisses populaires » in Quebec and the lag of Quebec banks in matter of innovation, explain in part this situation. In this article, a model of savings deposits is advanced to explain the different behavior of savings deposits in Quebec and Ontario.

INTRODUCTION

Depuis le début des années 80, les dépôts des particuliers apparaissant aux passifs des institutions financières ont subi de profondes métamorphoses. L'émulation entre les institutions de dépôt a donné lieu à une forte multiplication des produits d'épargne. Certains de ceux-ci, tels les comptes à taux d'intérêt progressifs, réalisent même l'amalgame de toute la panoplie des dépôts traditionnels : comptes-chèques, dépôts d'épargne véritable et certificats de dépôt. Le marché semble se diriger vers un compte de dépôt universel. En tout cas, les différences entre les divers types de dépôts s'estompent toujours davantage.

* Je remercie un lecteur anonyme pour ses utiles commentaires.

**Département des sciences administratives.

Afin de faire le point sur ces bouleversements dans le monde du dépôt, le présent article propose un modèle de la composition des dépôts des particuliers offerts par les institutions financières canadiennes. Ce modèle servira à expliquer l'évolution des dépôts des succursales des banques à charte au Québec et en Ontario ainsi que de ceux des caisses populaires au Québec.

Dans ce contexte, il sera avancé que les institutions québécoises et ontariennes ont un comportement différent en matière de dépôts. Les québécoises auraient des affinités électives à l'endroit des dépôts à terme fixe, alors que les ontariennes auraient un plus fort penchant pour les dépôts à taux d'intérêt variables. L'hypothèse que des facteurs institutionnels propres au Québec ont un grand rôle à jouer dans ces divergences inter-provinciales au plan de la composition des dépôts sera expliquée par des considérations historiques, puis testée par la méthode économétrique.

1. LES FACTEURS INSTITUTIONNELS

A. Les principales innovations récentes en matière de dépôts

Depuis le début des années 80, le monde des dépôts canadiens est travaillé par des changements de fond. La profonde instabilité financière qui règne depuis l'aube de la décennie 70 de même que le développement accéléré de l'informatique ont engendré une vive concurrence entre les institutions de dépôt et les ont poussées à élargir de beaucoup l'éventail de leurs produits.

Jusqu'à la fin des années 70, les produits d'épargne offerts par les diverses institutions de dépôt canadiennes variaient très peu de l'une à l'autre. Les épargnants ne magasiniaient pas. L'industrie du dépôt était une activité de tout repos.

Mais le vent a tourné à partir du début des années 80. Les diverses institutions de dépôt ont effectué de savants dosages pour essayer de se démarquer tant soit peu des concurrents. Les banques se sont transformées en laboratoires.

La nouvelle évolution des dépôts, imposée par des facteurs économiques et technologiques, ne s'est pas effectuée dans la même direction au Canada qu'aux États-Unis. Jusqu'en 1986, il y eut contrôle sur les taux d'intérêt de l'autre côté de la frontière. Plutôt que d'innover en matière de dépôts, les banques commerciales américaines ont développé plus à fond des produits d'épargne reliés à certains titres transigés sur les marchés financiers, notamment ceux des marchés monétaire et hypothécaire. Les fonds mutuels du marché monétaire et les titres hypothécaires ont connu un développement hors de toutes proportions. Tel ne fut pas le cas au Canada. Les titres hypothécaires offerts depuis quelques années par les institutions financières d'ici éprouvent même beaucoup de difficultés à percer.

À l'aube des années 80, les banques canadiennes introduisaient l'intérêt quotidien. Dans un premier temps, les intérêts n'étaient pas capitalisés journalièrement mais bien mensuellement. Par la suite, la capitalisation journalière des intérêts s'est imposée. La Banque du Canada, dans divers numéros de sa revue mensuelle

(décembre 1983 ; janvier 1985 ; janvier 1986 et février 1987) a décrit précisément l'histoire de ces innovations.

En 1984, les banques ont commencé à appliquer une structure de taux d'intérêt progressifs à leurs dépôts d'épargne à intérêt quotidien transférables par chèques, en vertu de laquelle le taux d'intérêt s'accroît à mesure que le solde du compte franchit des paliers de plus en plus élevés.

À la fin de 1985, les sociétés de fiducie et de prêt hypothécaire ainsi que les banques créaient des comptes dits « bons du Trésor » et des comptes « d'investisseurs ».

S'agissant des comptes « bons du Trésor », on note qu'un très grand nombre de sociétés de fiducie et de prêt hypothécaire versent un taux d'intérêt variable, relié au taux de l'adjudication hebdomadaire de bons du Trésor à trois mois, lorsque le solde du compte est supérieur à 10 000 \$; elles n'accordent aucun intérêt lorsque le solde est inférieur à ce montant.

En même temps, les banques lançaient un compte assorti d'une structure de taux d'intérêt progressifs très semblable à celle des comptes transférables par chèques, sauf que les minimums requis et les taux d'intérêt correspondants y sont plus élevés. Ces comptes « d'investisseurs » ne donnent le droit d'émettre qu'un nombre limité de chèques, en général un maximum de deux chèques gratuits par mois, de sorte qu'ils sont considérés comme des dépôts à intérêt quotidien non transférables par chèque. Le maximum que peut atteindre le taux d'intérêt servi par ces dépôts est celui des dépôts à terme fixe d'un an des particuliers. Toutefois, certaines banques se sont refusées à offrir ces comptes. Elles ont plutôt augmenté l'attrait de leurs comptes de dépôts à intérêt quotidien mobilisables par chèques.

Ces deux types de comptes – compte « bons du Trésor » et comptes « d'investisseurs » – ont eu tendance à attirer des sommes d'argent qui autrement auraient été déposées dans des comptes à intérêt quotidien transférables par chèques ou dans des dépôts à terme fixe. Ils ont par ailleurs asséné un solide coup de massue aux dépôts non transférables par chèques traditionnels que l'on regroupe sous le vocable « d'épargne véritable ».

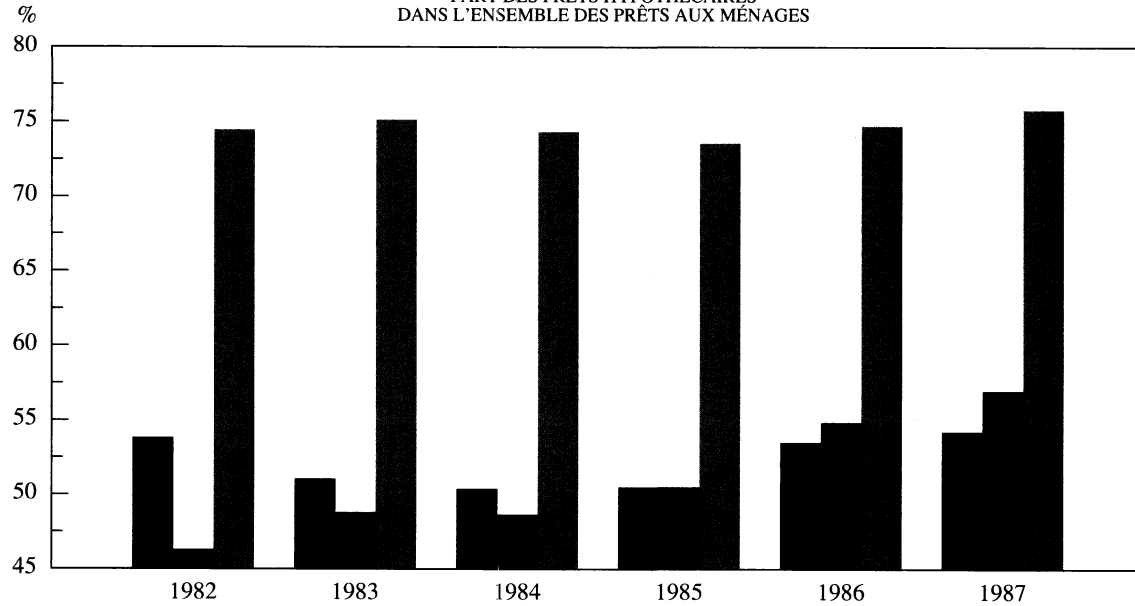
L'excursion dans le champ des statistiques canadiennes qui suit permet de mettre en lumière les fortunes relatives des différentes catégories de dépôts dans les bilans des institutions financières.

B. L'impact des innovations sur les statistiques des dépôts.

Une reprise franche des mises en chantier de logements s'est développée au Canada à partir de la fin de 1985. En conséquence, les prêts hypothécaires firent figure de source principale de la croissance des actifs des institutions financières canadiennes.

La flambée des acceptations bancaires a beaucoup pesé sur les prêts commerciaux octroyés par les institutions financières. Une acceptation bancaire est un effet de commerce estampillé par une banque, qui se porte ainsi garante de la solvabilité

GRAPHIQUE I
PART DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
DANS L'ENSEMBLE DES PRÊTS AUX MÉNAGES



- SUCCURSALES BANCAIRES DU QUÉBEC
- SUCCURSALES BANCAIRES DE L'ONTARIO
- CAISSES POPULAIRES DU QUÉBEC

SOURCES : Statistique Canada; BSQ

de son client. Mais les fonds ne sont pas fournis par ladite banque. Ils sont levés sur le marché monétaire. Or, ces dernières années, les acceptations bancaires ont concurrencé de plus en plus les prêts commerciaux. L'avènement des banques étrangères s'est en effet traduite par une réduction marquée des frais d'estampillage. Il en est résulté bien souvent un coût de financement par acceptations inférieur à celui des prêts commerciaux, soit le taux de base rehaussé (ou réduit) de marges. D'où l'explosion des acceptations bancaires au détriment des prêts commerciaux.

Par ailleurs, les prêts personnels furent loin de connaître l'essor des prêts hypothécaires. Le domaine des prêts personnels a en effet été victime de la désintermédiation financière. Les détaillants de biens durables, notamment dans le secteur de l'automobile, se sont improvisés bailleurs de fond. Une partie de ces prêts était accordée directement par les sociétés de financement des concessionnaires. La partie restante était revendue aux institutions financières. Mais du fait de coûts administratifs importants, le rendement net de ces prêts s'est avéré tellement faible pour les institutions financières que certaines d'entre elles se sont retirées progressivement du domaine du rachat des prêts personnels aux concessionnaires, qualifiés aussi de prêts indirects ou de prêts sous convention.

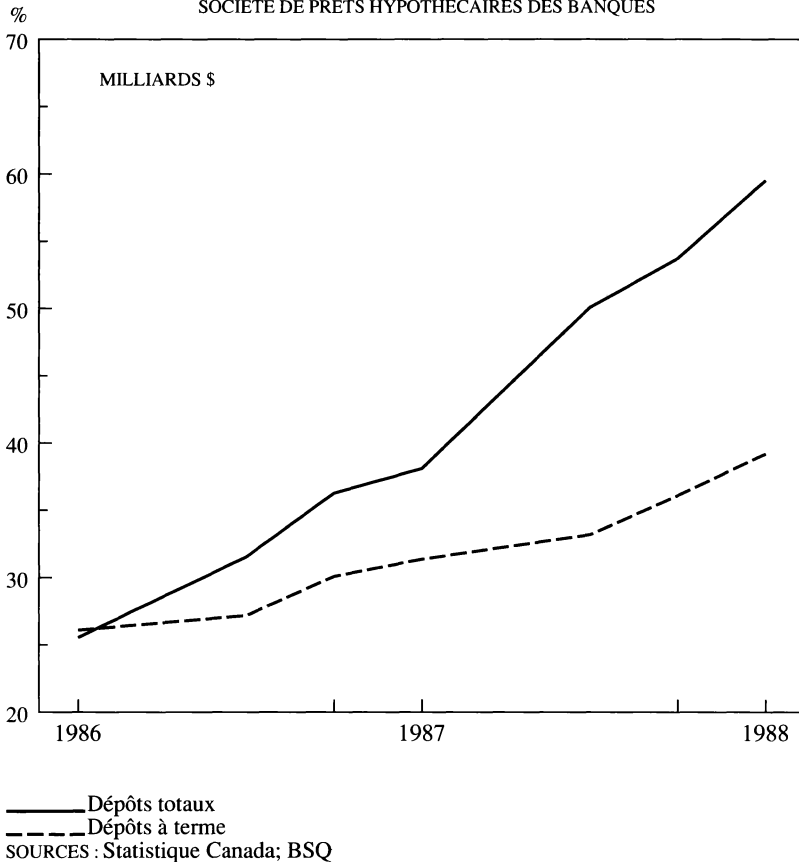
Ces développements ont réduit les parts de marché des institutions de dépôt dans le champ des prêts personnels. L'impact fut particulièrement marqué au Québec. En dépit de la volonté des caisses de diversifier la composition de leurs actifs, les prêts sur reconnaissance de dette n'ont pas vu leur proportion augmenter sensiblement dans le total des prêts des caisses aux ménages. Ce sont toujours les hypothèques qui ont tenu le haut du pavé.

On pourrait penser que l'expansion des dépôts à terme fixe fut à la mesure de la flambée des prêts hypothécaires. En effet, l'impératif de l'appariement des échéances des actifs et des passifs paraît imposer que les prêts hypothécaires d'une certaine catégorie d'échéance soient financés par le truchement de dépôts à terme de même échéance.

En fait, jusqu'au début de 1986, les filiales hypothécaires des banques à charte se finançaient essentiellement par la voie de dépôts à terme fixe. Mais depuis, elles recourent de plus en plus aux dépôts à taux d'intérêt progressifs pour lever des fonds. C'est-à-dire que ce n'est pas la banque comme telle qui offre ces dépôts mais bien sa filiale hypothécaire. Or, on le sait, les dépôts des filiales hypothécaires des banques ne sont pas assujettis à la réserve obligatoire. Les banques peuvent ainsi contourner la réserve obligatoire et offrir un meilleur taux à leurs clients, la réserve obligatoire étant stérile. En offrant des comptes à taux progressifs, les filiales bancaires abaissent par ailleurs leurs coûts de financement car les comptes à taux progressifs portent une rémunération moins élevée que les certificats de placement, l'outil traditionnel de financement des filiales hypothécaires des banques.

Mais il y a risque. Le degré d'appariement des actifs et des passifs des filiales hypothécaires s'avère dès lors moins important. Advenant une escalade des taux d'intérêt, la marge bénéficiaire de ces filiales serait fortement entamée.

GRAPHIQUE II
DÉPÔTS À TERME & DÉPÔTS TOTAUX
SOCIÉTÉ DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES DES BANQUES



Le succès des comptes de dépôt à taux progressifs fut tellement fulgurant que les dépôts à terme fixe sont demeurés essentiellement stables aux passifs des banques ontariennes du début de 1985 à la fin de 1987. Ils augmentaient certes durant les campagnes de REER qui se tiennent au cours des premiers mois chaque année. Ils se dégonflaient toutefois par la suite. Tel ne fut pas le cas au Québec. Les dépôts à terme fixe furent fortement mis à contribution pour alimenter les filiales hypothécaires des banques.

La part des dépôts à terme fixe dans l'ensemble des dépôts des particuliers des banques ontariennes a beaucoup régressé depuis 1982. Les réductions de ces dépôts par paliers coïncident avec l'introduction des innovations financières relatives au cours de la période étudiée.

La situation fut tout autre au Québec. Depuis le début de 1982, la part des dépôts à terme fixe dans l'ensemble des dépôts des particuliers des banques est demeurée

pratiquement inchangée. Certes, traditionnellement, la part de ces dépôts est plus élevée au Québec qu'en Ontario. Mais cette divergence s'est accentuée depuis le début des années 80.

L'évolution de la structure des dépôts des caisses populaires Desjardins est encore plus révélatrice sur ce plan. Depuis 1983, la part des dépôts à terme fixe des caisses dans l'ensemble de leurs dépôts des particuliers a sans cesse augmenté. À tel point qu'à la fin de 1987 cette part excédait sensiblement celle des succursales bancaires québécoises alors qu'elle s'en situait fortement en retrait auparavant.

Au début des années 80, les dépôts des particuliers des caisses populaires comportaient une forte proportion de dépôts à taux d'intérêt variables faiblement rémunérés. Une bonne partie de ces dépôts a glissé dans la catégorie des dépôts à terme fixe. Les caisses n'offraient d'ailleurs pas encore, au début de 1988, de comptes de dépôts à taux d'intérêt progressifs. Vue sous ce jour, la proportion grandissante de dépôts à terme fixe au sein de leurs passifs se comprend facilement.

Sont-ce les caisses populaires qui rendent compte de cette différence au chapitre du comportement des dépôts des particuliers québécois et ontariens ? Ou ne serait-ce pas plutôt les banques fortement concentrées au Québec qui ont créé ce clivage ? Comme la Banque Nationale fait état traditionnellement d'une concentration beaucoup plus importante de ses dépôts dans la catégorie du terme fixe que ce n'est le cas dans le Mouvement Desjardins, il se pourrait bien que ce soit la Banque Nationale qui ait donné le ton au Québec.

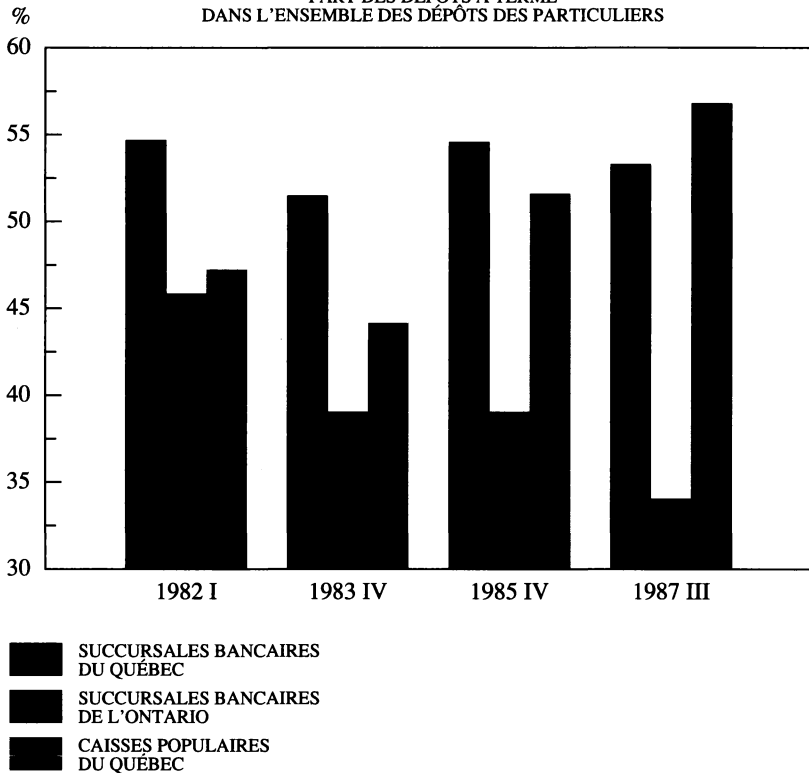
Il est bien connu que la Banque Nationale faisait face à un fort problème d'appariement au début des années 80, soit au lendemain de la fusion des banques Canadienne Nationale et Provinciale. Ses actifs étaient lourds d'hypothèques. Or les échéances de ses dépôts étaient beaucoup plus courtes que celles de ses actifs. De la flambée des taux d'intérêt à la fin des années 70, il résulta irrémédiablement une forte érosion des marges bénéficiaires des deux banques qui devaient constituer la Banque Nationale.

Tel que cela est manifeste dans ses rapports annuels, la Banque Nationale s'est employée par la suite à réduire son désappariement. Cela pourrait expliquer pourquoi l'introduction des comptes à taux progressifs a accusé au Québec un certain retard sur l'Ontario.

La plus grande proportion de dépôts à terme fixe au sein de l'ensemble des dépôts des ménages québécois et le retard de l'introduction des comptes à taux progressifs au Québec relèveraient davantage du « marketing » des institutions de dépôt au Québec, induit notamment par la fâcheuse expérience de désappariement de la fin des années 70 et du début des années 80, que d'un goût inné des Québécois à l'endroit des dépôts à terme fixe.

Le jeu de la concurrence au Québec au chapitre des dépôts des particuliers s'est traduit par un retrait marqué des parts de marché des banques. Pour financer l'accroissement très important de leurs besoins de fonds qui provenait au premier

GRAPHIQUE III
PART DES DÉPÔTS À TERME
DANS L'ENSEMBLE DES DÉPÔTS DES PARTICULIERS



SOURCES : Statistique Canada; BSQ

chef de l'explosion des mises en chantier de logements, les institutions de dépôt québécoises ont fortement mis à contribution les dépôts à terme fixe. Elles se sont livrées une forte concurrence sur ce plan. Ce sont les banques qui ont le plus souffert de cette guerre de taux d'intérêt. La baisse de leur part de marché au chapitre des dépôts à terme fixe s'est traduite par une chute sensible de leur poids sur le marché global québécois des dépôts des particuliers.

Ce sont les sociétés de fiducie sises au Québec qui ont bénéficié au premier chef de la reprise des affaires amorcée depuis la fin de 1982. Leur poussée sur le marché des dépôts à terme fixe fut telle que leur part sur le marché global québécois des dépôts des particuliers s'est accrue de 14,4% à 19,9% de 1982 à 1987. Il est vrai qu'elles y étaient moins présentes que dans les autres provinces. Les sociétés de fiducie ont toutefois essuyé certains revers sur le marché des dépôts à taux d'intérêt variables. En 1985 et en 1986, ceux-ci ont enregistré une forte progression au sein de leur bilan. Mais en 1987, ces dépôts se sont dégonflés. Le renchérissement du loyer de l'argent incitait les bailleurs de fonds à détenir davantage de certificats de placement. Le phénomène fut particulièrement prononcé au Québec.

Par ailleurs, la part des caisses populaires sur le marché québécois des dépôts des particuliers fut essentiellement stable de 1982 à 1987. Leur part sur le marché des dépôts à taux d'intérêt variable a régressé mais elles ont compensé par une accélération de leur croissance sur le marché des dépôts à terme fixe.

Encore une fois, l'envolée des dépôts à terme fixe au Québec en regard d'une relative stabilité en Ontario ne relève pas nécessairement d'un engouement particulier des Québécois à l'endroit des dépôts à terme fixe. Tout cela est question de marketing et de rendement relatif. La publicité des institutions de dépôts sises au Québec était fortement orientée du côté des dépôts à terme fixe et ces derniers sont porteurs d'un taux de rendement plus important que les dépôts à taux d'intérêt variables. Cela suggère que la composition des dépôts des particuliers au Québec n'obéit pas au même modèle que dans les autres provinces. Plus spécifiquement, nous proposons, pour expliquer l'évolution divergente du Québec et de l'Ontario à cet égard, l'hypothèse que des facteurs d'offre ont joué un rôle particulièrement actif dans l'évolution des dépôts à terme fixe au Québec mais non en Ontario. Ce sont plutôt les dépôts à taux d'intérêt variables qui obéiraient aux facteurs d'offre en Ontario. Pour le vérifier, nous avons construit un modèle économétrique trimestriel des dépôts dans chacune des deux provinces pour la période écoulée entre le premier trimestre de 1982 et le troisième de 1987.

2. L'ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE

A. Le modèle

Pour vérifier l'hypothèse que nous avançons dans la section précédente, nous proposons le modèle général suivant:

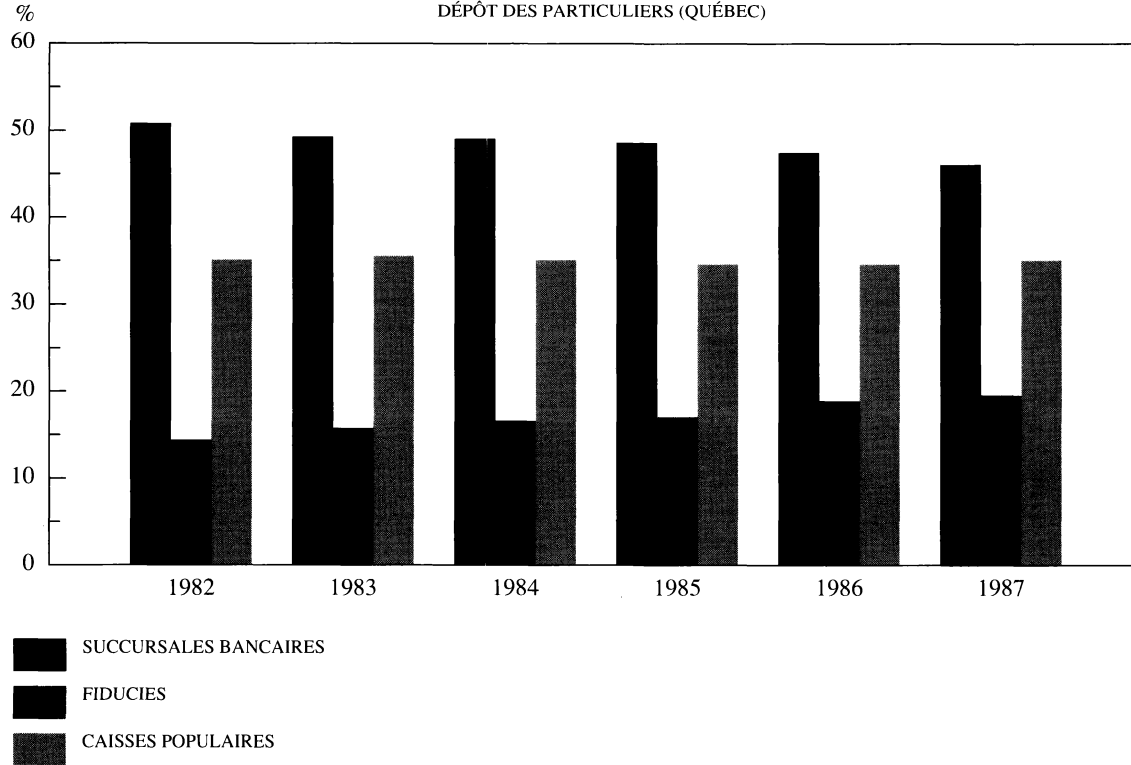
$$D_t = \beta_1 + \beta_2 S1 + \beta_3 D_{t-1} + \beta_4 r_{t-1} + \beta_5 rd_{t-1} + \beta_6 (bf_{t-1} - rd_{t-1})$$

Dans cette équation, t désigne la période. D est la catégorie de dépôts à taux d'intérêt variables ou dépôts à terme fixe ; $S1$ est une variable auxiliaire prenant la valeur 1 au premier trimestre et 0 ailleurs ; r désigne le taux d'intérêt ; rd est le revenu disponible et bf désigne les besoins de financement des institutions financières, une variable d'offre.

Expliquons en détails chacune de ces variables. $S1$ prend en compte la poussée régulière des dépôts à terme fixe dans les institutions financières lors des campagnes de REER qui battent leur plein au début de chaque année. Cette variable prend donc la valeur 1 au premier trimestre d'une année et 0 durant les autres trimestres. On s'attend donc à ce qu'elle influence positivement les dépôts à terme fixe et négativement les dépôts à taux variables.

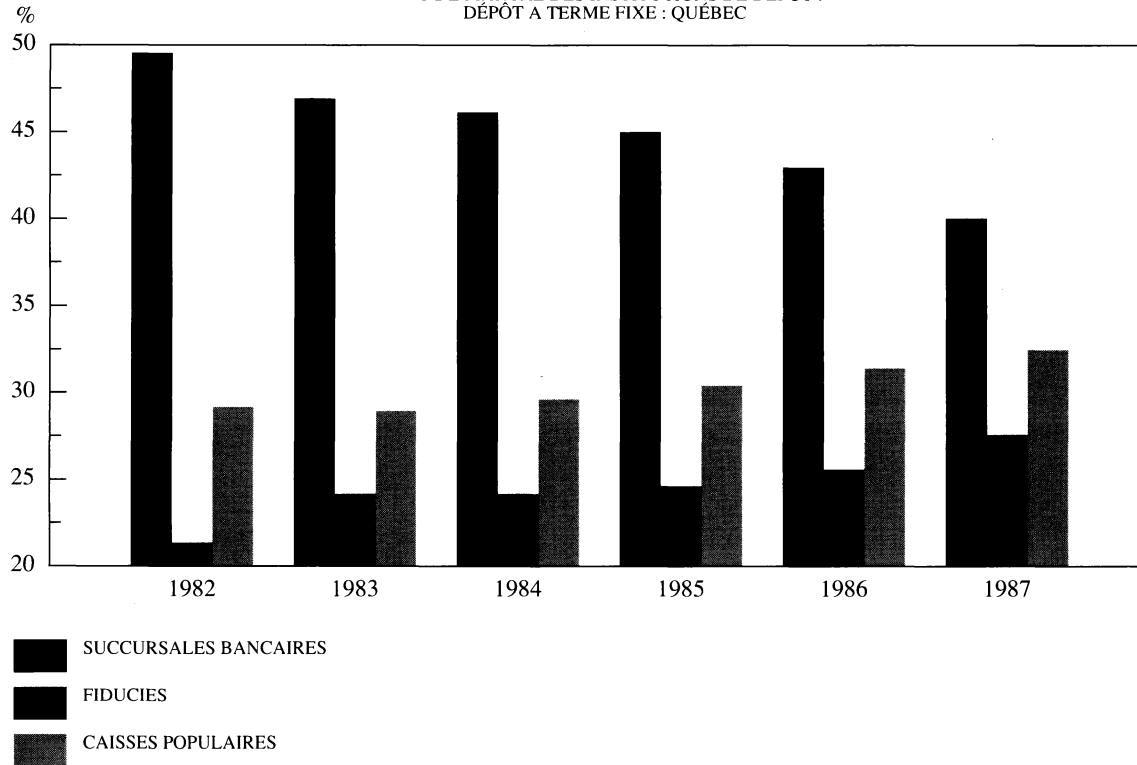
Par ailleurs, plus les individus observent un taux d'intérêt élevé (r) au temps ($t - 1$), plus ils détiendront un montant important de dépôts à terme fixe au temps t , et par conséquent un montant moindre de dépôts à taux variables. En effet, un taux d'intérêt substantiel sur les dépôts à terme fixe exerce un grand pouvoir d'attraction. De surcroît, plus les taux d'intérêt sur les dépôts à terme fixe sont importants, plus

GRAPHIQUE IV
PART DE MARCHÉ DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT :
DÉPÔT DES PARTICULIERS (QUÉBEC)



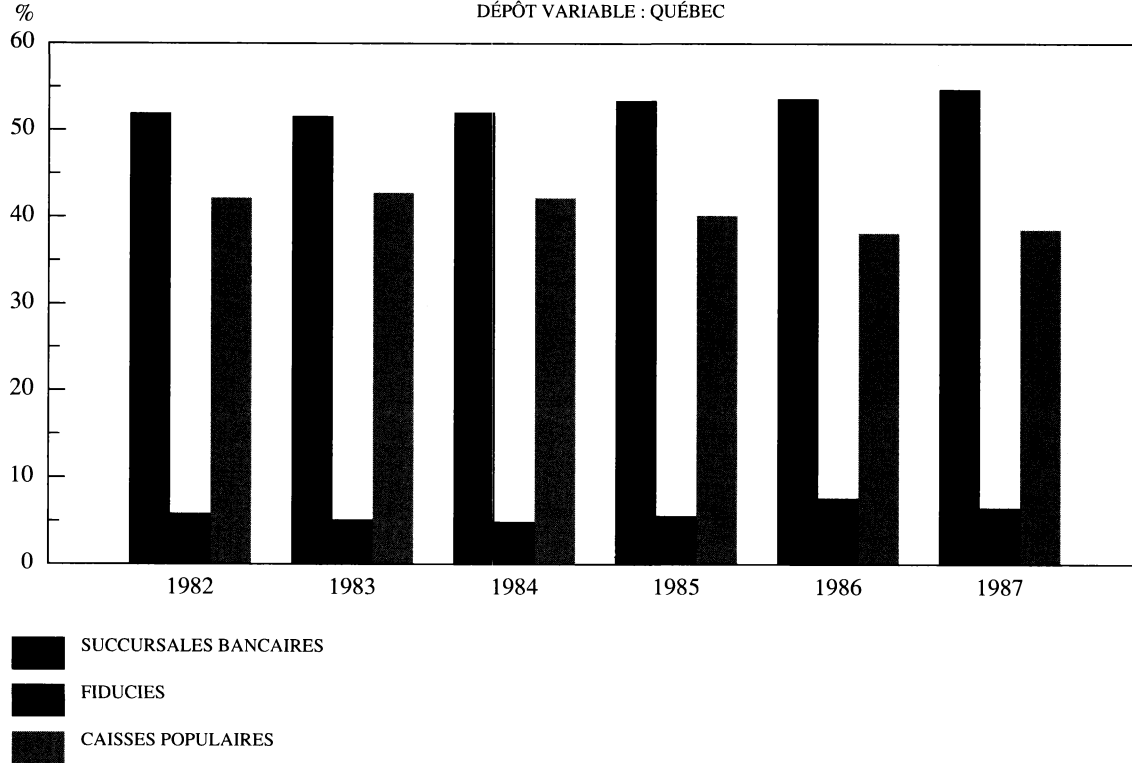
SOURCES : Statistique Canada; BSQ

GRAPHIQUE V
 PART DE MARCHÉ DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT :
 DÉPÔT A TERME FIXE : QUÉBEC



SOURCES : Statistique Canada; BSQ

GRAPHIQUE VI
PART DE MARCHÉ DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT :
DÉPÔT VARIABLE : QUÉBEC



SOURCES : Statistique Canada; BSQ

il est permis de croire que les individus anticipent un renversement de tendance. Il importe dès lors de « geler » ses argents dans des taux d'intérêt importants avant qu'ils ne fassent machine arrière.

Une variable dite d'échelle est requise. On suppose ici que les composantes des dépôts des particuliers sont fortement reliées à leur revenu personnel disponible (*rd*).

Pour vérifier l'incidence relative des facteurs d'offre sur les diverses catégories de dépôts, nous avons introduit dans les équations l'écart entre les besoins de financement des institutions financière et le revenu personnel disponible. Comme cela ressort de l'analyse des statistiques, les institutions financières québécoises recourent d'abord aux dépôts à terme fixe lorsqu'elles font face à une hausse de leurs besoins de financement. La variable qui prend en compte les facteurs d'offre devrait donc exercer un impact important sur les dépôts à terme fixe des institutions québécoises. Par ailleurs, les succursales bancaires ontariennes mettent surtout à contribution les dépôts à taux variables pour financer un accroissement de leur demande de prêts. La variable d'offre aurait par conséquent un impact non négligeable sur les dépôts à taux variables des succursales des banques en Ontario, ce qui ne serait pas le cas pour leurs dépôts à terme fixe. Le profil de ceux-ci serait dicté strictement par une équation de demande.

Finalement, la variable dépendante retardée fut introduite dans les équations des dépôts à terme fixe et des dépôts à taux d'intérêt variables. Elle prend en compte: 1) Le facteur de persistance: celui-ci serait évidemment plus important dans les équations des dépôts à terme fixe que dans celles des dépôts à taux variables ; 2) Le fait que c'est le changement et non le niveau des dépôts qui doit dépendre du revenu disponible.

B. L'échantillon

Les données de taux d'intérêt et des bilans régionaux des banques ont été tirées de la Revue de la Banque du Canada. Les données ayant trait aux caisses populaires Desjardins émanent de la publication « Statistiques des caisses d'épargne et de crédit » du Bureau de la Statistique du Québec. Les données régionales sur le revenu disponible sont essentiellement celles du Conference Board du Canada. Toutes ces statistiques sont trimestrielles. L'échantillon des séries ayant trait aux composantes des bilans des institutions financières s'étale du premier trimestre de 1982 au troisième de 1987. Les contraintes statistiques ne permettaient pas d'allonger davantage l'échantillon. En effet, il existe une brisure dans les séries bancaires par suite de la consolidation des bilans des banques et de leurs filiales hypothécaires à la fin de 1981 en conformité avec la révision de la Loi sur les banques de 1980.

Le taux d'intérêt retenu pour les fins des estimations est le taux de rendement des bons du Trésor à trois mois. En effet, tous les autres taux d'intérêt évoluent dans le sillage de ce taux-clef.

La liste exhaustive des variables du modèle apparaît à l'annexe 1. Certaines réconciliations de séries statistiques ont dû être effectuées. D'abord, les séries officielles n'étaient pas encore corrigées pour tenir compte de l'entrée de la Banque d'Épargne, désormais Banque Laurentienne, dans le groupe des banques à charte de l'annexe B en septembre 1987. Cet ajout a exercé un impact non négligeable sur l'ensemble des dépôts à terme fixe des succursales québécoises des banques à charte. Ensuite, le Mouvement Desjardins ne distingue pas, au sein de ses statistiques officielles, les dépôts de ses membres corporatifs et ceux des particuliers. Cette ventilation n'est fournie qu'une fois l'an dans le rapport annuel de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. Les statistiques officielles furent corrigées en conséquence.

Dans notre modèle, les dépôts des particuliers ont été scindés en deux catégories : les dépôts à terme fixe et les autres catégories de dépôts, dits dépôts à taux d'intérêt variables. Les contraintes statistiques ne permettent pas de ventilation plus détaillée. C'est aussi la raison pour laquelle des variables saisonnières n'ont pas été introduites dans le modèle. En effet, ces variables affectent principalement des sous-composantes des dépôts autres qu'à terme fixe. À titre d'exemple, lors des campagnes d'obligations d'épargne du Canada et des REER, ce sont au premier chef les dépôts non transférables par chèques autres qu'à intérêt quotidien qui battent en retraite. Mais comme nous ne pouvions isoler cette composante lors des estimations, les effets saisonniers ont par conséquent été noyés dans les grands agrégats. Sur le plan statistique, les variables saisonnières autres que celle du premier trimestre n'ont jamais été significativement différentes de zéro.

La méthode de Zellner des régressions sans lien apparent a été utilisée afin de tenir compte de la corrélation contemporaine entre les erreurs des diverses équations estimées. Soulignons cependant que les gains en efficacité résultant de l'estimateur de Zellner en regard des moindres carrés ordinaires s'accroissent en raison directe de la corrélation entre les termes d'erreur des diverses équations et en raison inverse avec la corrélation des différents ensembles de variables explicatives. Cette dernière corrélation risque d'être importante dans notre modèle, ce qui diminue les gains en efficacité.

3. LES RÉSULTATS EMPIRIQUES

Les estimations qui sont conformes au modèle qui vient d'être décrit sont cataloguées à l'annexe 2.

Dans l'ensemble, les résultats sont satisfaisants. L'impact des variables correspond à celui qui a été avancé dans la section du modèle théorique. Les constantes furent supprimées car le travail empirique a révélé que leur contribution n'était pas significative.

La variable d'offre, soit l'écart entre les besoins de financement des institutions financières et le revenu personnel disponible, est certes celle qui joue le rôle le plus important dans notre modèle. Notre travail empirique a confirmé nos attentes sur

ce plan. Dans l'équation des dépôts à terme fixe des succursales bancaires du Québec, l'influence de la variable d'offre exerce un impact important et est hautement significative. Du côté des caisses populaires du Québec, cette variable annule même complètement l'incidence du revenu personnel disponible. Il reste que la variable d'offre exerce une incidence, plus ou moins significative il est vrai, sur les dépôts à taux d'intérêt variables des caisses populaires du Québec. L'estimation de l'équation de cette catégorie de dépôts s'est d'ailleurs révélée difficile étant donné que les caisses populaires ont beaucoup tardé à emboîter le pas au courant d'innovations financières de leurs concurrents au chapitre de ces dépôts. Il se peut cependant que les caisses aient en partie tablé sur ces dépôts pour se financer au cours de la période d'estimation. Mais notre travail empirique révèle qu'elles ont eu davantage recours aux dépôts à terme fixe pour combler leurs besoins de financement.

L'analyse antérieure des données statistiques révèle que les succursales des banques ontariennes mettraient majoritairement à contribution leurs dépôts à taux variables lorsque la demande de crédit s'accroît. Cela ressort très nettement de l'équation de ces dépôts.

La campagne des REER exerce un impact important et hautement significatif sur la composition des dépôts des banques et des caisses. Les coefficients de cette variable ont les signes attendus au sein des diverses équations.

L'incidence des taux d'intérêt sur les dépôts correspond aux attentes. Une hausse des taux d'intérêt exerce une influence positive sur les dépôts à terme fixe et négative sur les dépôts à taux variables. Incidemment, les dépôts à taux variables du Mouvement Desjardins souffrent beaucoup d'une hausse des taux d'intérêt. Cela va dans le sens des commentaires que nous avons formulés antérieurement. Cependant, nous n'avons pu vérifier l'incidence de la variation des taux sur les dépôts. Cette variable fut donc supprimée des équations.

Comme nous l'anticipions, le facteur de persistance, tel que mesuré par le coefficient de la variable dépendante retardée, est beaucoup plus important pour les dépôts à terme fixe que ce n'est le cas pour les dépôts à taux variables.

Finalement, nous avons dû introduire une variable temporelle au sein de l'équation des dépôts à taux variables des caisses populaires du Québec. Comme nous le soulignons auparavant, des ponctions constantes furent effectuées dans ces dépôts au cours de la période d'estimation. La variable temporelle ressort avec un coefficient négatif important et est hautement significative.

CONCLUSIONS

Dans cet article, nous avons présenté un modèle des dépôts des particuliers qui puisse prendre en compte les innovations financières observées depuis le début des années 80. Un tel modèle n'existait pas. Nous croyons que le nôtre réussit assez bien à expliquer les principaux changements qui furent observés depuis le début de la présente décennie.

Un survol des données statistiques laissait entrevoir que les institutions du Québec ont un comportement qui diffère très nettement de celui de leurs homologues ontariennes au plan de la collecte des dépôts des particuliers. En effet, les statistiques suggèrent que les succursales bancaires du Québec de même que les caisses populaires mettraient beaucoup plus à contribution les dépôts à terme fixe pour satisfaire leurs besoins de financement. Les succursales ontariennes de banques tableraient davantage sur les dépôts à taux variables. Nos estimations semblent confirmer ce résultat.

ANNEXE 1

LISTE DES VARIABLES DU MODÈLE

Dans les équations suivantes, i prendra, au fil des estimations, la valeur Q pour le Québec et O pour l'Ontario.

DTB_i : dépôts à terme fixe des particuliers dans les succursales des banques dans la région i .

$DTCPQ$: dépôts à terme fixe des caisses populaires au Québec.

DVB_i : dépôts à taux d'intérêt variables des succursales des banques dans la région i .

$DVCPQ$: dépôts à taux d'intérêt variables des caisses populaires au Québec.

$S1$: variable auxiliaire prenant la valeur 1 au premier trimestre de chaque année, période des campagnes de REER, et 0 ailleurs.

r : taux de rendement des bons du Trésor canadiens à trois mois.

Rd_i : revenu personnel disponible dans la région i .

Bf_i : besoins de financement des banques ou des caisses dans la région i .

ANNEXE 2
LES RÉSULTATS

	S1	$r(t-1)$	$rd_i(t-1)$	$Y(t-1)$	$bf_i(t-1) - rd(t-1)$		
<i>DTBQ</i>	272.45 2.84	86.63 1.93	0.21 2.79	0.45 2.33	0.16 1.98	R2 : .98	DW : 1.61
<i>DVBQ</i>	-454.75 -5.98	-118.87 -3.32	0.18 2.21	0.27 1.65	0.08 0.94	R2 : .98	DW : 2.21
<i>DTBO</i>	612.58 2.79	141.78 2.20	0.04 1.64	0.71 5.26	0.00 0.04	R2 : .91	DW : 1.54
<i>DVBO</i>	-1328.51 -7.30	-269.82 -3.16	0.42 5.27	0.36 3.17	0.32 3.69	R2 : .97	DW : 2.27
<i>DTCPQ</i>	302.88 7.59	33.64 1.61	0.46 7.85	0.50 4.80	0.45 7.54	R2 : .99	DW : 1.75
<i>DVCPQ</i>	-430.49 -3.49	-140.57 -3.32	0.34 2.22	0.31 1.69	0.24 1.52	R2 : .85	DW : 1.77

NOTES : $Y(t-1)$ désigne la variable dépendante retardée.

Pour chaque équation, la première ligne représente le coefficient de régression ; la seconde, la statistique t dudit coefficient.

R2 : coefficient de détermination ; DW : statistique Durbin-Watson.

Une variable temporelle a dû être introduite dans l'équation des dépôts à taux variables des caisses populaires. Son coefficient de régression était de -204.39 ; sa statistique t, de -3.25.